

PAYS AJACCIEN

Concours d'idées pour la maison corse de demain

A Ajaccio, au lazaret Ollandini-musée Marc-Petit, la communauté d'agglomération du Pays Ajaccien (Capa) expose, depuis quelques jours et jusqu'au 27 mars, les résultats du concours d'idées «Dumane In Casa», lancé en septembre dernier auprès d'architectes et d'étudiants en architecture. L'objectif: imaginer «la maison corse économe de demain» dans un territoire où domine l'habitat individuel sur une grande parcelle et dont la référence architecturale est la «maison provençale».

Approche alternative

«Ce concours a généré un fort enthousiasme en Corse et ailleurs avec 84 projets déposés, dont un cinquième d'équipes régionales, et nous permet de sensibiliser à une approche alternative de la maison individuelle», commente Camille Candillier, chargée de la valorisation du patrimoine bâti à la communauté d'agglomération.



Marie Fade et Alice Pamela-Gros ont imaginé un cube de pierre bâti en utilisant la technique économique du gabion. Un patio central oriente l'organisation des pièces.

Sur un terrain de la commune de Cuttoli-Corticchiato, les propositions, encadrées par un règlement d'urbanisme et un budget (prix moyen de 150000 euros HT hors foncier pour 100 à 110 m²), doivent intégrer au moins deux

cibles parmi des prescriptions stipulées dans le cahier des charges de la consultation. Quatre projets lauréats ont été retenus et primés par le jury et plus d'une trentaine d'autres sont présentés. Sur le mode de

l'architecture vernaculaire, les architectes Marie Fade (Calvi) et Alice Pamela-Gros (Marseille) ont imaginé un cube de pierre bâti avec la technique du gabion (plus économique) percé d'un patio qui oriente l'organisation des pièces. Le groupement Philippe Jolivet, Roberto De Una, Antoine Ragonneau, Michel Hardoin (Bordeaux) a joué la carte de l'habitat modulaire et évolutif.

Habitat bioclimatique

Un autre groupement (Gaëlle Lochet, Charline Perrinaux, Guillaume Henry, Blandine Legros basés à Rennes et Rouen) a opté pour la maison bioclimatique qui fonctionne en utilisant l'inertie du sol et le soleil. Enfin, Floriane Perret (Clermont-Ferrand) et Mickael Bizouard (Beaune) proposent l'habitat en pierre massive qui se déploie et se déforme pour s'adapter au site et maximiser les apports solaires. ■ R. M.

CANNES

BNP Paribas Immobilier va construire 400 logements

A Cannes-La Bocca, le groupement composé de BNP Paribas Immobilier Résidentiel, des architectes Alain Derbesse (architecte mandataire), Jean-Michel Willmotte et Paul Samak, de l'architecte paysagiste Jean Mus, des bureaux d'études Ginger et Conseil Plus Ingénierie, vient de remporter l'appel à projets (parmi neuf dossiers présentés) lancé par la Ville de Cannes pour réaliser sur un terrain communal (plus de 4 ha) un complexe mixte de 400 logements. L'opération comportera une crèche privée (60 berceaux) et un bâtiment pour les services techniques de la Ville.

Véritable oasis urbaine

«Dans cet amphithéâtre arboré aux portes de la ville, nous avons pris le parti de créer une véritable oasis urbaine. Les bâtiments serpentent en suivant

le dénivelé du site dont la végétalisation sera complétée sur le versant est. Au total, 11% seulement du terrain sont utilisés pour la construction», commente Philippe Hermitte, directeur du développement promotion résidentiel de BNP Paribas Immobili-

er région Méditerranée. Irrigués par un anneau de circulation et des cheminements doux ponctués de placettes, les bâtiments (R+5 et un niveau en attique), aux façades claires, dotés de vastes balcons ou de claustras mobiles, reçoivent une toiture

végétalisée pour renforcer l'intégration dans le paysage de cette opération immobilière, parmi les plus importantes à venir sur la Côte d'Azur.

Gamme résidentielle

Le programme accueille une large gamme de produits immobiliers pour proposer, aux portes de Cannes, une offre financièrement accessible à la clientèle locale: 25% de logements locatifs sociaux (PLAI, PLUS PLS, usufruit locatif social), 20% de logements à prix maîtrisés et le reste en accession libre, le tout dans une fourchette allant de 3900 euros à 4500 euros le m² habitable. Ce projet de près de 25000 m² de planchers, avec 370 places de parking en sous-sol, va faire l'objet d'un dépôt de permis de construire, une première tranche (de deux ou trois prévues) étant programmée début 2014. ■ R. M.



Les bâtiments en R+5 avec attiques, dotés de vastes balcons, se glisseront dans un amphithéâtre arboré et recevront des toitures végétalisées.